



COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 1er juillet 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le premier du mois de juillet dix-huit heures, dans les locaux du Sictom de la Région Montluçonnaise à Domérat, a eu lieu l'Assemblée Générale, sous la présidence de Mr MOMCILOVIC Jean-Pierre.

La date de convocation était le

ETAIENT PRESENTS :

Communauté de communes BERRY GRAND SUD : - GILANT Martine - MARQUIS Michel - - TARRET Gilles - BOUET Marie-Jeanne

COMMENTRY MONTMARIAULT NERIS COMMUNAUTE : - Michel KUPERMAN- HOEZ David- Alain BOULICAUD - Daniel BEAULATON - Bruno LABREURE - Guy FABRE – René CRESPIY - Gilles MALLET – Patrick CLEMENT- Christian DOUCET- Gérard FERRIERE – Patrick THEVENIAUD – Roger CHEVALIER -Henri AUBREL- SCHINDLER Johann-

Communauté de communes PAYS D'HURIEL : BOUTET Samantha - COFFIN Denis- GHESQUIERE Alexis - PASCUAL Daniel - TRAYSSAC Alain- AGUILLAUME Valérie-

MONTLUCON COMMUNAUTE : MOMCILOVIC Jean-Pierre LESAGE Viviane - PASQUIER Annie - DELUDET Pierre- NOEL Suzanne- LEFEBRE Joel- -BESSEGE Christine - OSTERTAG Stéphane - SANVOISIN Christian- BESSON Valérie -BERNARD Jean-Luc-LESPIAUCQ Mauricette - COITE Yannick - GLOMOT Philippe - CONTAMINE Bernard- VERGE Alain- AZEVEDO Fernando - GUERIN Jean-Pierre - FREVILLE Yves-

Communauté de communes PAYS DE TRONCAIS : - PHILIPPON Didier-

Communauté de communes VAL DE CHER :

Rémi BOROWIAK

Directeur du SICTOM

ETAIENT ABSENTS OU EXCUSES :

Communauté de communes BERRY GRAND SUD : BILLAUT Charlotte- ES-MOINGT Guy — LEONARD Jacques Olivier -CARREZ Thierry — MORIER Jean-Marie - BERCON GUY - NUYTTENS Aine -BERTALEB Anna- CASSONET David- BOUCHERAT Christelle.

COMMENTRY MONTMARSAULT NERIS COMMUNAUTE : Titulaires : Jean-Pierre SOUPIZET - Fernand SPACCAFERRI - - Stéphane JARDONNET — CHANIER Alain- -BROCARD Lionel- MARESQ Fabrice- -CARRE Marie-RICHARDOT Michel - Emilie BOUXIN - Chantal DELEAU PERRAUD- DERECH Ghislain -
Suppléants : PORTET Patrick-BOURDIER Patrice-BOULET Annick -ALVARO Arthur-LEFEBVRE Jocelyne-JARDOUX Gérard-BELLINI Sylvain- TRUCHE Bernard- POMMEROL Sébastien-QPATUREAU Alain-LECRAS Thomas-FROELHY Joëlle- MONCELON Jean-Pierre-GILBERT Olivier-RIMBAULT Cyrille-CHAMPOMIER Catherine- ROULLIER Claude -SOUDER Philippe-

Communauté de communes PAYS D'HURIEL : - BLINET Roger - MANTZ Didier - BEAUFILS Wilfrid - THOMAS Lionnel - COULANJON Jérôme -- HENNEQUIN Marie-DUMONTET Bertrand- AUSSEIGNE Ludovic - EPALLE Jean-Claude - CROISSY Alain - DESMAISON Pascal - GOMES Isabelle –
RAFFINAT Pascal - DUMONT Serge- BELLEC Michel - DUNEAUD Jean-Luc-

MONTLUCON COMMUNAUTE : - Titulaires : DOUAR Leila - HURTAUD Jean-Pierre - BERTON Alric TAILHARDAT Valérie- LAROCHE Pierre- - RAYNAUD Laetitia DALBY Christian- MOTHET Pierre-CHANUDET Jacques- HALM Christiane -BROCHET François-LACAUX Fabrice- PIRES Isabelle- DE SOUSA Nelson - DELAUME Colette -TRIKI Samir- LAMOINE Jean-Paul- PENTHIER Thierry -
Suppléants : GERINIER Joelle-MOUTOT Michel-JARRAUD Magali-THAVENOT Fabien-PERNELLE Jerome-LABOUESSE Albert-Paul-IMBERT Didier-LARDY Isabelle- ROY Christine- BENOIT-GOLA Anne-Cécile-NOUHANT Francis- MOLAIR Audrey- LEFEBVRE Romain -CHAUVEY Caroline-DUFLOUX Patrick-BERGERON Karine- - AYDIN Sévil -NOUAILLES Didier- LIMOGES Pierre -DUBOISSET Gilles- NOVAIS Fernando- JOUANNIN Nadège- DE CASTRO ALVES Manuelle-WERTH Juliette- - SARTIRANO Sylvie-MAURY Jean-Pierre-MONTASTIER Maryse- GOUZIE Sylvie BOURIQUAT Bruno- LHOSPITALIER Géraldine - MARQUES Anaïs- - COUTIER Jerome-

Communauté de communes PAYS DE TRONCAIS :

FONTENIL Norbert - PLESSE Elisabeth - CASAUX Arthur - GAUDEL François- DEMARTY Séverine- DELANOY Pierre-Marie - CHAUSSENOT Paula

Communauté de communes VAL DE CHER : - JOB Adrien -BRUNOL Edith - LAPP Gilbert - BOUDRON Gaëlle - GARSON Bernard - GAYON Marie-Noëlle - JEAN Caroline - DELHOUME Jean-Philippe- MORA Jean - DIEUMEGARD Philippe - GAUDIN Yves - LACHASSAGNE Geneviève PREVOST Sébastien - NOYE Marie - DUCHALET Jérôme – PETIT Angélique- KEMIH Mohammed - SIODLAK Daniel

Mr MOMCILOVIC commence la séance par indiquer que tous les suppléants sont titulaires et que le quorum est atteint.

1- Compte rendu du comité syndical du 01/04/2025

Mr MOMCILOVIC demande si le dernier compte rendu est accepté par les élus ?

A l'unanimité, le conseil syndical accepte le compte rendu du comité syndical du 01 avril 2025.

2- Décision modificative de fonctionnement :

Mr MOMCILOVIC indique que cette décision modificative concerne le budget de fonctionnement. Vous pouvez la consulter sur les documents envoyés.

Il signale que toutes les dépenses supplémentaires ont été couvertes par la baisse du carburant.

A l'unanimité, le conseil syndical accepte la décision modificative de fonctionnement.

3- Point sur la consultation de l'UVE :

Le Président donne la parole à Mr BOROWIAK.

Celui-ci rappelle que trois entreprises ont répondu à la consultation lancée le 15 janvier 2025 : Véolia, PAPREC et IDEX

Cette dernière, moins connue est une entreprise française indépendante spécialisée dans les services à l'énergie et à l'environnement. Ses activités concernent les renouvelables (géothermie, solaire, éolien) et la récupération comme la valorisation des déchets, un data center ainsi que les eaux usées.

Les prix des trois entreprises sont assez disparates.

Il est prévu trois tours de négociation qui devraient entraîner une baisse du cout total. Le premier tour de négociation étant organisé du 26 au 28 aout 2025.

Mr BOROWIAK mentionne que le 02 juillet, une réunion est prévue à Bayet pour regarder plus en détails les propositions qui ont été faites.

4- Devenir des déchets du SICTOM après 2026 :

Mr MOCILOVIC rappelle que le marché actuel avec PAPREC se termine le 31/12/2026 avec une possibilité de renouvellement de deux fois un an, ce qui nous amènerait au 31/12/2028. Or la nouvelle UVE sera prête en 2030.

Il faut donc trouver une solution pour au moins 2 ans.

Il a été pris contact avec Véolia pour connaître leur capacité d'accueil au 31/12/2026. Une première estimation permettrait d'accueillir environ 5000 tonnes de nos déchets entre Bayet et Nevers. Un tonnage plus précis sera calculé en fin d'année en fonction des apports du SICTOM nord et Sud Allier. Le tonnage pourrait donc augmenter.

En conséquence, avant l'été 2026 une consultation sera relancée avec plusieurs lots pour permettre à d'autres sociétés de pouvoir y répondre.

D'autre part, pour donner suite au rendez-vous avec la région AURA au mois de mai, l'autorisation d'exploiter de PAPREC serait calculée en intégrant pour l'année 2029 l'apport supplémentaire de nos déchets. Si PAPREC a une autorisation de 50 000 tonnes, nos 20 000 tonnes viendront s'ajouter.

5- Bilan de la mise en place des sacs transparents :

Mr MOMCILOVIC indique que la décision du test des sacs transparents s'est faite à la suite du congrès AMORCE où il a été présenté cette opération, qui permettrait de baisser nos ordures ménagères de 30%.

Mr BOROWIAK explique la création d'une équipe de 6 ambassadeurs pilotée par Cyril Derancourt. Celle-ci a été recrutée et formée du 07 au 10 avril 2025. Les communes concernées par ce test sont : HURIEL, PREMILHAT, VILLEBRET et MONTMARSAULT.

La communication terrain a commencé le 14 avril pour Hurriel, le 28 avril pour Prémilhat, le 19 mai pour Montmarault et le 02 juin pour Villebret sur une durée de 2 semaines chacune.

Le message porté, a été de réexpliquer le tri des déchets, la remise à jour de la base de données du logiciel de bac, la distribution de sacs transparents ainsi que l'explication du rôle de la caméra sur les camions de collecte et des lecteurs de puce.

Cette communication dure environ deux semaines. On a laissé 4 semaines aux usagers pour finir leur stock de sacs noirs. Les équipes d'ambassadeurs sont passées ensuite avant la collecte afin d'effectuer un premier contrôle et ont apposé si nécessaire un autocollant pour informer que le bac a bien été collecté mais qu'il y avait une erreur de tri ou d'usage de sac noir non conforme.

A chaque autocollant apposé, l'équipe repasse chez l'utilisateur pour lui expliquer son erreur.

Les résultats constatés sur la commune d'Huriel avec un recul de 6 collectes sont très encourageants : le 1^{ère} semaine, on note une forte augmentation puis vient une baisse de 6% et enfin, à la fin d'utilisation des sacs noirs, on observe une diminution de 25% soit au total une baisse globale de 33%.

Sur la période étudiée, la collecte des déchets pour les habitants d'Huriel passe de 134kg/an à 104kg/an.

Mr MOMCILOVIC reprend en mentionnant que le SICTOM a eu une subvention de LECCO de 50% pour cette initiative.

L'opération va continuer dès la rentrée sur d'autres collectivités. Celles-ci seront à définir.

6- Rapport annuel 2024 :

Mr MOMCILOVIC tient à féliciter le service communication pour le travail effectué. Les chiffres parlent d'eux-mêmes, en 2004 nous traitons 35 tonnes de déchets et en 2024, ce sont 19 000 tonnes traitées.

Ce rapport contient beaucoup d'informations très utiles à tous.

7- Point absentéisme premier trimestre 2025 :

Mr MOMCILOVIC indique que nous sommes revenus au niveau de la moyenne Nationale. Il se félicite que le nombre d'accident de services n'a ni remplacé les arrêts de maladie ordinaire ni augmenté cette année.

8- Point sur la commission citoyenne :

Mr FABRE prend la parole et explique que des zones de réemploi ont été créés dans 7 déchetteries.

15 opérateurs du réemploi se sont réparti les objets des déchetteries.

Il a été collecté 26 tonnes /an d'objets, le résultat est donc très positif.

Il indique que les gardiens de déchetterie doivent monter en compétences afin de pouvoir diagnostiquer les objets qui sont réparables de ceux qui ne le sont pas.

9- Bilan journée de prévention 2025 :

Mr COITE mentionne que c'était la 4ème journée de prévention.

Il y a eu 80 participants aux différents ateliers prévus. Les agents étaient tous conviés sur leur temps de travail.

Deux questionnaires étaient à remplir, l'un sur les RPS (risques psycho-sociaux) et l'autre sur le retour de la semaine de 4 jours.

Quelques chiffres :

Concernant le questionnaire sur la semaine des 4 jours :

90% des agents sont satisfaits

93 % acceptent le rythme

78% impact positif sur la vie personnelle et professionnelle

64% des agents trouvent un impact positif sur l'organisation au travail

92% souhaitent que ce fonctionnement perdure

Concernant le questionnaire sur les RPS :

81% ont suffisamment de temps pour travailler

71% ont pu développer des compétences

91% jugent leur travail utile

91% concilient travail et vie personnelle

76% trouvent que les formations proposées répondent à leur besoin

10-Point tonnage des 5 premiers mois :

Mr BOROWIAK indique une baisse de 5,2% sur les ordures ménagères et une hausse de 6% concernant les encombrants. Celle-ci s'explique peut-être par la forte baisse de l'année dernière.

Concernant le bois, nous notons une augmentation de 36%. Le broyage du bois ne se fait plus sur la plateforme, il se fait à Saint Loup, il reste donc dans le département.

Les huisseries collectées sont de l'ordre de 60 tonnes.

La collecte sélective est quant à elle en augmentations de 3.8%

Le verre qui est notre talon d'Achille est en baisse de 2%.

Nous avons collecté environ 200 tonnes de bio déchet sur ce début d'année. Par comparaison, sur la même période, en 2024 avait été collecté 82 tonnes.

Il a été effectué l'installation de 29 PAV (point d'apport volontaire) supplémentaires sur les communes de Villebret (5), Saint Victor (5), Vaux (4), Estivareilles (3), Vallon en Sully (4), Marcillat en Combrailles (4) et La Chapelaude (4).

Il a été également distribué de bio seaux de gros volumes (25 litres) à une centaine de professionnels pour les inciter à utiliser les PAV proches de leurs établissements.

Il y aura l'installation de 8 city compost sur les communes de Lignerolles (2), Chamblet (1), Saint Angel (1), Montmarault (2) et Villefranche (2).

De plus, nous avons équipés tous les PAV de plaquettes désodorisantes et répulsifs à insectes d'une efficacité de trois mois.

11 – Modification délibération sur le cout d'admission en déchetterie des communes hors SICTOM :

En décembre 2024, nous avons pris une délibération qui changeait le coût d'admission des usagers hors SICTOM de 19€ à 27€.

Le SICTOM de Cerilly a demandé par courrier s'il était possible d'échelonner cette augmentation sur deux ans, soit 23€ en 2025 et 27€ en 2026.

A l'unanimité, le conseil syndical accepte l'échelonnement du SICTOM de Cerilly concernant le cout d'admission en déchetterie des usagers hors SICTOM.

12- Modification de la délibération sur le régime indemnitaire :

Mr MOMCILOVIC indique que la trésorerie a demandé cette modification. En effet, depuis le 01 janvier 2025, le traitement de base lors d'un arrêt maladie passe de 100% à 90%. Ce qui impacte également le RIFSEEP de la même manière.

Nous avons également changé, depuis la dernière délibération en 2018, les plafonds par groupe de fonctions qui ont évolués depuis cette date.

A l'unanimité, le conseil syndical accepte la modification du régime indemnitaire.

13- Règlement de collecte :

Mr BOROWIAK mentionne que le règlement de collecte a été modifié et doit être voté par les COMCOM et par l'agglomération de Montluçon.

Ce nouveau règlement permettra aux maires des communes de prendre des arrêtés spécifiques aux infractions des usagers concernant la dépose des déchets.

Celui-ci sera revu plus en détails à la rentrée.

Le comité n'ayant plus de questions, la séance se termine à 19h 20.